

Le canard à la Marbois

Agenda

Calendrier sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire de la COVID 19.

- **Graffistorik**
- Tous les mercredi du mois d'Août dans nos églises des Essarts et de Saint Denis de 10h00 à 12h00 (exposition travaux artistiques d'élèves de Marbois)
- **Mardi 17 août**
- Concert en l'église des Essarts - 19h00 «Les Petites Mains Symphoniques»
- **Samedi 28 août**
- Ripailles de Clocher
- **Dimanche 19 septembre**
- Journées du patrimoine, ouverture de nos églises.
- **Vendredi 15 octobre**
- Assemblée Générale du Chesnon
- **Samedi 13 novembre**
- Récompenses aux jeunes diplômés des années 2019-2020 et 2020-2021
- **Dimanche 7 et 21 novembre**
- Banquets des anciens sur deux dates au choix. Vous inscrire à la date de votre choix par avance.
- **Samedi 27 novembre**
- Après-midi Jeux pour le Téléthon par Âge Tendre et Tête de Marbois

Bonjour à tous,

Le printemps passé et après des semaines pluvieuses, l'été s'installe enfin. Le soleil arrive et avec lui la moisson débute. Les enfants sont partis en vacances scolaires et l'activité générale est maintenant ralentie.

Le distributeur de pain de la Mairie de Marbois restera fonctionnel tout l'été, la boulangerie SVEN prendra le relais pendant les congés de messieurs Binet.

La commune a décidé de mettre en place, grâce au dispositif du gouvernement, la cantine à 1 euros dès la rentrée. Vous en trouverez les modalités en page intérieure.

Le dispositif d'aide de 15 euros aux familles de lycéens et de collégiens qui en feront la demande est toujours d'actualité pour l'année 2021-2022. Les diplômés ne seront pas oubliés, pensez à fournir les justificatifs.

Un nouvel agent communal est arrivé début juin sur notre commune en remplacement de l'ancien, démissionnaire. Bienvenu dans notre commune Thierry.

Une nouvelle fois je reviens sur l'entretien des haies, des friches, des bruits ou des propriétés insalubres. Il est du devoir de chacun d'entretenir sa propriété et de respecter ses voisins dans l'intérêt de tous, la diplomatie et la compréhension règle déjà beaucoup de problèmes. Sur certains secteurs, l'entretien des haies entre le privé et le domaine public est catastrophique, notamment pour le déploiement de la fibre et nous allons devoir prendre des mesures.

Les travaux de sécurisation de l'école vont débuter prochainement et nous espérons voir sortir de terre notre City-Stade au mois de septembre.

Nous espérons maintenant que l'activité va pouvoir reprendre son cours normal. Pensez à vous faire vacciner, le vaccin ne remet pas en cause nos libertés. Combien de choses sont déjà obligatoires ? Vaccins, permis de conduire, carte d'identité, assurances, la conduite à droite. La liberté n'est pas remise en cause avec le PASS-SANITAIRE, c'est le début d'une liberté retrouvée.

Vous refusez la vaccination, c'est votre droit, mais ce dernier met en péril votre vie et celles des autres. C'est un geste civique qui nous est demandé, chacun doit, pour une fois, prendre SES responsabilités.

Je vous souhaite à tous de très belles vacances ensoleillées et rendez-vous en septembre.

Eric Wohlschlegel



Application Ma Commune Connectée

Une application smartphone, dédiée à Marbois, qui vous permet de suivre les informations importantes publiées par la Commune.

Grâce au système de notifications, vous êtes informés en temps réel en cas de danger (prévisions d'intempéries, tentatives de cambriolages...) ou d'informations importantes de toutes natures. Disponible sur le site de Marbois : www.marbois.fr rubrique «pratique».

Permanence mairie de Marbois
Lundi et Jeudi de 16h30 - 17h30
Mardi : 16h30 - 18h30
Vendredi : 15h30 - 18h30

Contactez la Mairie
Tél. : 02 32 29 81 85
Tél. Urgences Uniquement : 06 33 22 57 11
Courriel : mairie-marbois@orange.fr
www.marbois.fr

Vos contacts



Allez-y !

V A C C I N

Fraternibus

Le fraternibus est un véhicule itinérant ouvert à tous, c'est un lieu d'écoute et de partage autour d'un café, chocolat chaud, potage, sirop, ... tout simplement un espace de rencontre et de convivialité, pour partager simplement une discussion, rompre l'isolement. Le fraternibus s'est déplacé trois jeudis après-midi sur notre commune et s'est positionné sur le parking de la Mairie de Le Chesne Marbois. N'hésitez pas à vous déplacer pour venir rencontrer ses bénévoles qui vous accueilleront chaleureusement.

Dates des prochains rendez-vous de 14h30 à 17h00 :

- Jeudi 2 septembre 2021,
- Jeudi 9 septembre 2021
- Jeudi 16 septembre 2021
- Jeudi 23 septembre 2021
- Jeudi 30 septembre 2021



Mammobile : Kesako ?

Le mammobile sillonne les campagnes normandes pour dépister le cancer du sein.



À l'initiative de quatre départements, dont l'Eure et la Seine-Maritime, un véhicule équipé va se rendre au plus près des habitantes de secteurs ruraux pour faciliter le dépistage du cancer du sein. Le Mammobile est financée par les Caisses d'Assurance Maladie et l'Etat. L'objectif de ce dispositif est de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès au dépistage du cancer du sein. Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France et constitue également la principale cause de mortalité par cancer pour cette dernière.

Pour ce faire, Véronique Baudouin propose de recenser les besoins sur notre commune. Elle vous invite dès maintenant à vous faire connaître en sachant que le mammobile interviendra en fin de l'année 2021 à Marbois.

Contactez Véronique BAUDOUIN au 06 74 19 70 38.

Les Ripailles des Clochers

Les Ripailles des Clochers sont organisées sur notre commune le samedi 28 août 2021 avec au menu : une randonnée chantée entre l'église des Essarts et l'église du Chesne (environ 3 kms), initiation à la danse médiévale, danse aérienne, tout ceci se déroulera sur le parking de la salle des fêtes du Chesne (MARBOIS) début des festivités vers 17h00. La manifestation sera suivie d'un repas médiéval (réservation impérative à l'office du tourisme de Verneuil d'Avre et d'Iton au 02 32 32 17 17). Vous pourrez aussi visiter l'exposition graffistorik au sein de nos deux églises, des Essarts et de Saint Denis du Béhélan, avec les œuvres réalisées par les enfants de l'école de MARBOIS.

Buvette assurée par l'association du Chesnon.

Venez nombreux...





Cantine à 1 €

A partir de la rentrée prochaine le plan « cantine à 1 € » va être mis en place au sein de la commune dans notre école Gaston Bachelard.

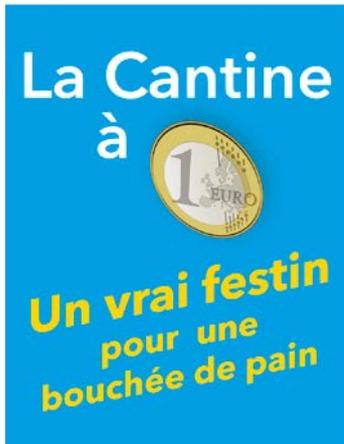
le Gouvernement a proposé la mise en place de la cantine à 1 €uro dans le cadre du plan de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Avec la mise en place de la « cantine à 1 € », l'objectif est de garantir aux familles en difficultés des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

Il sera pratiqué une tarification sociale, à quatre tranches, selon le quotient familial de la CAF soit :

- Tarif à 0.80 € si le quotient familial est inférieur à 1 000 €.
- Tarif à 1 € si le quotient familial est compris entre 1 001 € et 1 500 €.
- Tarif à 2,00 € si le quotient familial est compris entre 1 501 € et 2 000 €.
- Tarif à 3,00 € si le quotient familial est supérieur à 2 000 €.

Ces tarifs s'appliquent à l'ensemble des élèves de l'école maternelle et élémentaire de la commune, qu'ils y résident ou non.

Les familles devront fournir le dernier avis d'imposition ainsi que l'attestation du quotient familial et communiquer tout changement de situation au secrétariat de la mairie. Pour toutes les familles qui n'auront pas communiqué les documents demandés, le tarif maximal sera appliqué. Cependant, dès le mois d'après la présentation des justificatifs, le nouveau quotient prendra effet mais sans rétroactivité.



Avez-vous regardé vos haies ?

En cette saison où la taille des haies est propice, avant de sortir vos cisailles et tailles haies pensez à bien les observer pour vérifier s'il n'y a pas de nids d'oiseaux encore utilisés ou plus dangereux de nids de guêpes.

Avez vous reconnu les 4 photos du canard numéro 20 ?

La 1^{ère} photo, c'étaient les chatons du noisetier, les fleurs mâles. Ils apparaissent dès février, sont la source de pollen la plus précoces pour les insectes et on peut les manger en friture ou avec du chocolat.

La seconde photo ce sont les fruits du fusain d'Europe, qu'on surnomme bonnets d'évêque. Attention à ne pas les consommer, ils sont toxiques. Les branches de l'arbuste étaient carbonisées pour faire les crayons de fusain des artistes.

La 3^{ème} photo, ce sont les fruits du neflier. Le pom'potes de la nature ! A déguster à partir d'octobre quand les fruits sont blets, c'est alors une délicieuse compote à portée de main.

En fin, sur la 4^{ème} photo, vous aurez reconnu l'aubépine en fleur. Délicieuse en tisane avec un peu de miel pour un mal de gorge quand le sommeil se dérobe.

Bon été, bonne taille !



Marbois et son site web

Pensez aux infos pratiques et actualités : menus de cantine, vigilances météo, informations à chaud...

www.marbois.fr

La petite Histoire de Marbois : épisode 5

Le Château des Houles aux Essarts

Les origines

Aux Essarts, on connaît essentiellement la famille noble des Lombellon des Essarts, illustre famille dont nous reparlerons lors d'un prochain reportage.

Mais il existe aux Essarts un autre château qui fut la propriété d'autres familles nobles, certes moins illustres que le ne furent les Lombellon des Essarts et qui a eu le mérite de traverser les siècles contrairement au château des Essarts dont il ne reste aujourd'hui plus aucune trace.

Ce château se situe au lieu-dit les Houles : Au pied de l'ancienne mairie des Essarts, prendre la direction de Damville, puis de Gouville, le lieu-dit est indiqué.

Le château est difficilement visible, il se situe au bout d'un chemin privé entouré d'une forêt, à droite après une ferme qui figure en contrebas.

Plusieurs hameaux de l'Eure portent le nom des houles, toutefois en l'absence de formes anciennes on ne peut que conjecturer sur l'origine du nom :

Anglais : hole = creux

Scandinave : hol = trou

Tout laisse donc à penser que ce lieu-dit rappelle une particularité du terrain : ce trou pourrait correspondre à un repli de terrain qu'on remarque à cet endroit, sans pour autant se prononcer avec certitude.

Cette ancienne vavassorie (en droit féodal, le fief d'un vavasseur, c'est-à-dire un arrière vassal, de rang inférieur au vassal, et donc tenu de servir avec un armement restreint), devint par la suite un quart de fief de haubert (fief possédé à l'origine par un chevalier, comme cela a été le cas pour le Manoir de Limeux).

Son sort, comme on le verra par la suite, fut assez longtemps lié au fief du Cormier, les Houles et le Cormier furent pendant de nombreuses années possédés par les mêmes seigneurs.

Historique

1399 : Robert Luce, seigneur des Houles et du Cormier, épouse Jeanne Guincestre.

1420 : Pierre de Chambray-Blandé, seigneur des Houles, au droit de sa femme Perrette Luce, fille de Robert Luce. Cette dame épouse Pierre de Chambray avant 1399, était veuve en 1449 et décéda entre 1462 et 1466. Elle semble avoir vécu au moins 80 ans, ce qui était considérable à cette époque, cela lui valut certainement une grande considération. Cela peut expliquer pourquoi nous voyons en 1451 les Houles s'appeler « Le fief à la dame ». Elle rendit aveu et dénombrement pour sa terre des Houles à Jean de Montmorency (Grand Chambellan de France) en 1451.



Chateau des Houles en 2021



Chateau des Houles vu de l'arrière

L'état Civil



Naissances

Olivia BEAUJARD, le 03 mars 2021
Lylas VIDEMENT, le 02 mai 2021
Nolah FAURY, le 20 mai 2021
Joshua POINSOT, le 10 juin 2021
Charlotte CIRON, le 13 juin 2021
Nina BACOU, le 29 juin 2021
Taëlia NOUVEL, le 03 juillet 2021

Décès

Jean GAUDET,
le 20 avril 2021

L'Histoire de marbois

1464 : Jean III de Chambray-Blandé, seigneur du fief des Houilles, fils des précédents, eut en partage du chef de sa mère, la terre des Houilles. Il épousa Louise de Mésange, dont il n'eut qu'une fille unique, Jacqueline de Chambray.

1483 : Denis le Conte, sieur d'Orvaux, du Cormier et des Houilles, épousa Jacqueline de Chambray en 1483, qui lui apporta les terres du Cormier et des Houilles.

1527 : François le Conte, sieur des Houilles, du Cormier et d'Orvaux, fils des précédents, épousa en 1527 Florentine de Havart

1570 : Simon le Conte, seigneur des mêmes terres, fils des précédents.

1600 : Jacques le Conte, écuyer, seigneur des Houilles et du Cormier, ami intime de Gabriel de Chambray dont il fut l'intendant. Ce dernier érigea en sa faveur le Cormier en quart de fief de haubert, en considération des services rendus par la famille le Conte à la maison de Chambray.

1644 : Claude de Beaumais, seigneur des Houilles.

La grand-mère de Claude de Beaumais étant une demoiselle Françoise le Conte, nous pensons qu'il devint propriétaire des Houilles par héritage. Il épousa Marguerite de la Tranchée qui était veuve en 1667. A cette époque, les Houilles étaient passées dans la famille Postel.

1667 : Claude Postel, seigneur des Houilles puis des Minières Postel à Baubray, épousa en 1677 Charlotte Bonne Allorge. Il servit le Roi dans l'armée navale

1705 : Louis Postel, écuyer, seigneur des Houilles, des Minières et d'Orvaux par son premier mariage en 1708 avec Jeanne de Bonneville, fils du précédent.

Le registre des vingtièmes de 1766 (Registre des impôts de l'ancien régime) l'indique comme étant propriétaire du fief des Houilles qui comprenaient alors 2 vergées de cour-masure (1 vergée = 1277 m²) et 86 acres de labour (l'acre, ancienne unité de mesure valait environ 4046 m²), soit environ 35 hectares de terres.

Une de ses filles épousa en 1759 Jacques de la Plesse, seigneur de Beuron.

1789 : Louis Charles Postel, écuyer, seigneur des Houilles et de Housse-magne à Sées-Mesnil par sa femme, fils du précédent. Il épousa Marie Catherine de la Plesse, dame de Housse-magne.

Après la révolution de 1789, nous trouverons les Houilles aux mains de la famille Le Bouilleur qui en hérita des Postel. Vers 1830 Nicolas Louis le Bouilleur, ancien maire de Sées- Mesnil, demeure en son château des Houilles. Il était fils de de Nicolas François Le Bouilleur, ancien garde du corps du Roi et de Marie Postel. Nicolas Louis Le Bouilleur qui avait émigré lors de la révolution épousa en 1803 Aimée de Barrey de Bordigny héritière du château de Bordigny. Leur fille Mathilde Hélène, héritière des Houilles, épousa Monsieur de La Briffe, officier de cavalerie. Ils n'eurent qu'une fille, Marie Thérèse Charlotte Mathilde Armandine de la Briffe qui épousa Frédéric Gaston de Lestanville. C'est ainsi que la terre des Houilles échut à cette famille.

Cette famille, dont une branche était fixée à Evreux, est originaire de Rouen. Elle comptait au XVII et XVIII siècle plusieurs dignitaires en la cour du parlement et dans la chambre des comptes de la province. Leurs armes : d'or à la fasce d'azur accompagnée de 6 trèfles de gueules, posées 3 rangées en chef et 3 en pointe. Un de leur fils Maurice Lucas de Lestanville, né le 30 aout 1859 à Evreux, hérita du château. Ses 2 fils, Hubert Charles Marie et Guy Louis Gaston, sont morts au champ d'honneur lors de la 1^{ère} guerre mondiale : leurs noms figurants sur le Monument aux Morts des Essarts.

La famille vendit le domaine au début du vingtième siècle ; c'était la deuxième fois seulement, en plus de 500 ans, que les Houilles changeaient de famille par vente.

Suite et fin de l'histoire du château des Houilles dans le prochain numéro mais nous souhaitons d'ores et déjà remercier M. Bernard Lizot de Bordigny ainsi que Mme Lecossois, pour son accueil et ses renseignements.

Mariage

Aimée LE MARCHAND
et Steve SANCHEZ,
le 05 juin 2021



Pacs

Élodie DANET et Romain TEURQUETY,
le 29 mai 2021
Morganne MICHEL et Cyril CAMBERNON,
le 10 juillet 2021



Célébrations 8 mai et 14 juillet

Le 8 mai, c'est à nouveau en petit comité que nous nous sommes retrouvés autour de nos monuments respectifs dans cette période de confinement.

C'est donc devant nos trois monuments que nous nous réunissons et faisons l'appel aux morts de nos soldats tombés sur le champ de bataille.

Nos quatre communes réunies ne comptent que trois monuments car les noms des soldats de Chanteloup morts au champ de bataille sont inscrits sur le monuments des Essarts. Notre devoir est de perpétuer cet hommage afin que les futures générations n'oublie pas le sacrifice de ces soldats qui ont permis de nous redonner la paix.



Le 14 juillet, en cette période estivale nous devons retrouver la liberté mais un doute de retour de la pandémie plane au-dessus de nos têtes, c'est en petit comité que nous avons fait le tour de nos monuments, certains étant partis en congés. Après le dépôt de gerbe et l'appel aux morts nous avons entonné la Marseillaise au monument du Chesne.

3 juillet, le Chesnon remet le couvert !

Afin (peut-être) de refermer cette sinistre parenthèse pandémique, le Chesnon a organisé le 3 juillet une soirée grillades.

Le but était de permettre des retrouvailles agréables et sympathiques, Objectif atteint puisque, malgré une météo incertaine, nous étions près de 120 autour du barbecue. Tous étaient ravis de se revoir après une si longue période de solitude pour la plupart. Bien-sûr, les mesures sanitaires ont été respectées. Mais cela n'a pas entamé la bonne humeur et le plaisir de ces retrouvailles.



Prudence aussi pour l'équipe du Chesnon qui attend la rentrée pour vous proposer d'autres occasions de se rencontrer.

École Gaston Bachelard, fin de partie...



C'est le vendredi 2 juillet dernier que se tenait la Kermesse de l'école, organisée par l'équipe de l'APE derrière l'école, en mode « huis clos » dû à la crise sanitaire. Les classes se sont succédé toute la journée pour profiter et participer aux jeux mis à disposition. Une des rares journées ensoleillées de cette fin d'année. Les 150 élèves sont repartis avec un sac de lots offerts par l'APE, ravis de cette initiative. Merci à l'APE pour son implication en particulier cette année. Bravo et merci pour nos enfants.

Des dépenses ont été générées cette année notamment l'achat d'un coffre de rangement extérieur pour la maternelle.

La rentrée de l'année 2021-2022 aura lieu le jeudi 2 septembre 2021. Nous aurons, encore cette année, une école avec des effectifs très élevés et seront très probablement toujours en protocole sanitaire Covid 19.

En attendant, notre Gaston Bachelard s'est mis au repos.

Âge tendre et Cætera...

Après cette longue pause, le club espère pouvoir reprendre ses activités hebdomadaires en septembre. Mais, l'incertitude demeure et il n'est pas possible pour l'instant de fixer de date précise.

Vous serez informés dès que possible. Donc, surveillez Ma commune connectée, votre boîte mail et aux lettres.

Enfin et surtout, si ce n'est déjà fait, faites vous vacciner !!



La vie de marbois

La sécurité avant tout !

Le mercredi 2 juin, la société Socotec, organisme de contrôle, spécialisée dans les domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement, intervenait à la demande de la mairie, afin de vérifier le bon état et la sécurité de nos jeux.

Le contrôle portait sur le panier de basket et le but présents au sein de la cour de l'école élémentaire, sur les jeux pour enfants présents dans l'enceinte de l'école maternelle, ainsi que les jeux situés près des salles des fêtes du Chesne et des Essarts.

Des tests de charges ont été réalisés sur le panier de basket ainsi que sur le but.

Ces différents contrôles ont mis en avant quelques anomalies : les petites réparations seront effectuées durant la période estivale.

Des contrôles périodiques, portant sur l'ensemble des jeux, seront désormais réalisés par notre agent communal et consignés dans le registre de sécurité.

La société Socotec interviendra de nouveau l'année prochaine, dans le cadre de son contrat, afin de s'assurer que les anomalies constatées aient bien été corrigées.



Ce n'était pas un ovni, mais un drone...



Dans le cadre de l'informatisation de nos données, la municipalité de Marbois a résolu d'informatiser toutes les données relatives à nos trois cimetières.

Aujourd'hui, tous les éléments en notre possession sont retranscrits sur des documents papier, ce qui rend relativement longues et complexes les recherches que nous sommes amenés à réaliser. Les données qui seront ainsi archivées et faciles d'accès pour nos besoins. Pour réaliser l'informatisation de ces données, il nous fallait au préalable, réaliser des photos aériennes de chaque cimetière.

Antoine David, conseiller Municipal, réalisateur de profession, et qui, dans le cadre de sa société ADImage Production, réalise des films pour des entreprises, s'est proposé bénévolement pour piloter son drone et prendre les photos des cimetières du Chesne, des Essarts et de Saint Denis du Béhélan et, dans le même temps, prendre quelques vues du bourg du Chesne.

Nous remercions Antoine pour le temps qu'il nous a consacré.



Réfection de la cloche de l'église de Saint Denis



Lors des visites annuelles de vérification de l'état de nos clochers, l'entreprise Briard Roy, en charge de cette vérification, nous a alerté sur les risques d'effondrement de la cloche. En effet, celle-ci n'est pas électrifiée (pour la bonne raison que l'église ne bénéficie pas d'un raccordement au réseau EDF) et le mouvement de la cloche est actionné manuellement.

Les ferrures de maintien de la cloche ainsi que le joug étaient à remplacer. Le système d'axes était également à remplacer ainsi que le battant, l'actuel, en fer dur, occasionnant des dégâts sur la cloche. Enfin, la poulie d'entraînement de la cloche était à changer. Nous avons profité de ces travaux pour changer la corde de chanvre qui sert à actionner la cloche ainsi qu'une échelle accédant au clocher, pour des raisons de sécurité. Nous pouvons donc désormais actionner notre cloche sans aucun risque.

Téléthon âpe tendre... Après-midi jeux

Après une année difficile, nous espérons vous voir le samedi 27 novembre 2021 à la salle des fêtes des Essarts afin de passer une après-midi jeux de société de 14h00 à 20h00. Une participation de 3 € vous sera demandée pour aider le Téléthon. Un verre de l'amitié vous sera servi - Tombola avec entrées à BIOTROPICA.



Taille de haies : OBLIGATOIRE - feux : INTERDITS



Comme chaque année, il faut rappeler les **obligations** quant à la **taille des haies**. Dans la commune, les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5m, encore plus avec la fibre. Si un de vos végétaux casse une fibre, le coût de remplacement du tronçon sera de 15 000 euros à la charge du propriétaire responsable du sinistre. Il est strictement **interdit de brûler quoi que ce soit** entre le 15 mars et le 15 octobre de l'année.

Le coin des créateurs entrepreneurs

Artisans, Commerçants, Entrepreneurs

Une nouveauté à votre service : Désormais, nous vous offrons, au travers d'annonces, de mieux vous faire connaître vous et vos services et/ou produits.

Votre annonce pourra, selon votre choix, être diffusée dans le Bulletin Municipal, sur le site Internet de notre commune, sur l'application Ma Commune Connectée ou bien encore sur les panneaux situés à proximité de la mairie et des anciennes mairies.

Pour tout renseignement, merci de vous rapprocher de Monsieur Patrice Girard, adjoint au Maire, au 06 08 71 30 21



AS DU REVÊTEMENT
Sublimez vos sols!

Pose de revêtement de sol et mur

24 route de Breteuil - Le Chesne
27160 Marbois

Tel. 07 86 71 17 18 - a.s.durevetement@gmail.com